



## Attestation parentale et décharge parentale

Les Cyclos et Randonneurs de la Cité des Etangs, dont le siège social se situe à Rossporden (29140), se voient dans l'obligation de demander à tous les mineurs désireux de **pratiquer** le vélo de route ou le VTT de présenter une décharge de responsabilité et une autorisation parentale.

Je soussigné, Mr ou Mme ..... agissant en qualité de père/mère,

Autorise ..... à pratiquer le vélo de route ou le VTT  
au sein des Cyclos et Randonneurs de la Cité des Etangs 29140 Rossporden.

Je renonce dès aujourd'hui à faire valoir, toutes revendications de quelque nature qu'elles soient, devant les Cyclos et Randonneurs de la Cité des Etangs ou ses responsables, pour tout ce qui concerne en particulier les cas d'accidents, blessures, dégâts sur les biens personnels ou autres, se produisant dans le cadre de la pratique du vélo de route ou VTT y compris le transport lors de sorties organisées par les Cyclos et Randonneurs de la Cité des Etangs Rossporden.

J'autorise le Président des Cyclos et Randonneurs de la Cité des Etangs ou toute personne majeure responsable à prendre toutes décisions qu'il jugerait nécessaire en cas d'accident de mon enfant.

La présentation de cette décharge de responsabilité est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse pratiquer le vélo de route ou le VTT au sein des Cyclos et Randonneurs de la Cité des Etangs.

Merci de votre compréhension.

Fait à..... le.....

(Signature des parents précédée de la mention « lu et approuvé »)